

PRÉSIDENT : Tristan ROSELLE 26 cours Gambetta J03 33490 SAINT-MACAIRES 06 78 49 74 23  
VICE-PRÉSIDENT AQU: Bernard DUBERTRAND 3 rue des Ormes 40000 MONT DE MARSAN 06 72 04 05 88p  
VICE-PRÉSIDENT PCH: Dominique CYRILLE 6 rue Georges Clémenceau 16400 LA COURONNE 06 61 20 54 23  
VICE-PRÉSIDENT LIM : Siméon POTTIER 26 rue des Petites Tuilières 87100 LIMOGES 06 41 90 83 97  
TRÉSORIER : Luis BUSTOS SALINAS 108 rue Godard 33200 BORDEAUX 06 16 86 18 72  
SECRÉTAIRE : Nadège LOUASSIER 3 rue Jules Verne 17250 SAINT-PORCHAIRES 06 51 93 68 78

## COMITÉ DIRECTEUR

Mardi 22 juin 2021 à 20h30

En visioconférence

Présents : Tristan ROSELLE, Marie-Alix GRACIET, Luis BUSTOS-SALINAS, Nadège LOUASSIER, Stéphane INCARDONA, Alain SALLETTE, Siméon POTTIER, Ludovic PERCHE, Jean-Marc MOREL, Dominique CYRILLE, Ketsia LJUTOVAC

Pouvoirs : Bernard DUBERTRAND → Tristan ROSELLE

Absents : Philippe ROCHE, José Fernandez, Joël PICARD

### Rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation des PV des 18 avril et 9 mai 2021
2. Championnats ZID Jeunes 2021
3. Appel à projet Paris 2024
4. Formations arbitres, DIFFE et DAFPE
5. Point finances
6. Elaboration d'une politique des investissements de la ligue
7. Création de clubs
8. Questions diverses

### **1. Approbation des PV des 18 avril et 9 mai 2021**

Les PV sont adoptés à l'unanimité

### **2. Championnats ZID Jeunes 2021**

Les modalités de sélection ont été fixées lors du CD du 9 mai 2021.

Il convient de rédiger un règlement et de préparer des affiches. Pour cette année particulière, chaque ZID organise son tournoi sans phase départementale.

Lieux : ZID AQU à Saint-Macaire, ZID PCH à La Couronne, ZID LIM à Isles.

Organiser des tournois par âge et pas d'open général.

Les qualifiés d'office pourront jouer soit dans leur catégorie, soit dans l'open non qualificatif U18-U20

Demander aux féminines à leur inscription si elles s'inscrivent en mixte ou en féminine.

Le débat autour de la participation des qualifiés d'office dans leurs catégories d'âge d'une part, et des féminines dans les tournois mixtes d'autre part, et également sur le risque que cela fausse le résultat des « meilleurs joueurs » dans chaque catégorie pour les championnats de France Jeunes, reste ouvert.

**Le règlement sera validé lors d'une réunion supplémentaire jeudi 8 juillet à 20h15.**

## 3. Appel à projets Paris 2024

Dans le cadre des JO de Paris 2024, un appel à projet a été lancé par la FFE en direction des ligues, CDJE et clubs. Les subventions possibles dans le cadre de cet appel à projets baptisé IMPACT 2024 sont importantes.

<http://echecs.asso.fr/Actu.aspx?Ref=12803>

### Plusieurs conditions à remplir :

- Être sur une Terre de Jeux 2024 (ce qui est le cas de la Nouvelle-Aquitaine)
- S'associer à d'autres structures (clubs, CDJE, mairies, association de lutte contre l'exclusion, etc.)
- Répondre à des critères de mixité, d'éducation, environnementaux, d'inclusion, etc.
- Intervenir de préférence en QPV (Quartiers Prioritaires de la Ville) ou en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale)

Cela concerne un projet ambitieux qui permettra à la ligue de se développer (environ 50 000€ de budget).

Les échecs correspondent très bien aux critères, c'est une opportunité à saisir. Une subvention de 80% peut être accordée, et la ligue possède des réserves suffisantes pour couvrir les 20% restants.

**Attention : date limite de dépôt de dossier au 2 juillet**

### Idées proposées :

- Amener les échecs dans les zones de QPV et les ZRR pour réduire le déterminisme social
- faire travailler auto-entrepreneurs, de leur fournir du matériel, de leur payer les frais de déplacement, et de les faire intervenir dans des maisons de quartier
- Promotion du jeu d'échecs en milieu rural et dans les quartiers défavorisés
- Trouver 20 et 24 lieux où il n'y a jamais eu d'échecs proposés
- Pas que pour les jeunes
- Le projet concernera les 3 ZID
- Organiser une grande Olympiade juste avant les JO avec les personnes qui ont appris à jouer dans ce dispositif
- Acheter des jeux pour personnes en situation de handicap (jeux pour déficients visuels)
- Formation des animateurs au handicap (se renseigner pour un DAFPE avec module handicap)
- Conquérir de nouveaux joueurs qui n'ont habituellement pas accès à ces animations
- Créer des antennes de club dans les ZRR et les QPV (ce système fonctionne bien dans le club des 4 cantons car c'est plus facile de faire déplacer un animateur que 15 joueurs)

### Décisions prises :

- Le groupe développement va travailler sur ce dossier (Tristan ROSELLE, Nadège LOUASSIER, Ketsia LJUTOVAC, Ludovic PERCHE, Stéphane INCARDONA, Luis BUSTOS SALINAS) avec le renfort d'Alain SALLETTE et de Siméon POTTIER pour représenter la ZID Limousin
- 2 réunions de travail prévues les jeudi 24 juin et mardi 29 juin
- Création d'un groupe WhatsApp et d'un Drive partagé pour faciliter les échanges

**Adopté à l'unanimité**

## 4. Formations arbitres, DIFFE et DAFPE

Des besoins ont été exprimés en Gironde pour un stage DIFFE et un stage DAFPE.

Marie-Alix GRACIET signale qu'un stage arbitre aura lieu à Bayonne en fin d'année.

Il y a 2 mois de délai pour déclarer un stage et il faut 8 personnes minimum pour une bonne prise en charge.

Pour trouver la meilleure organisation possible, il est proposé de recenser les besoins dans toute la ligue (DIFFE – DAFPE – arbitrage) en envoyant un mail à tous les clubs et CDJE pour savoir s'ils ont des besoins pour le dernier trimestre 2021 et s'ils ont déjà prévu d'organiser des stages. Un calendrier sera ensuite mutualisé et renvoyé aux clubs.

**Adopté à l'unanimité**

## 5. Point finances (par le trésorier de la ligue Luis BUSTOS SALINAS)

Après différentes recherches et comparaisons, Luis propose de passer en comptabilité d'engagement (type comptabilité publique) à partir de septembre 2021.

L'avantage est d'obtenir une vision claire sur l'année entière.

En contrepartie, il est nécessaire d'avoir un devis pour chaque dépense, voire plusieurs devis au-dessus d'un certain seuil de dépense.

Après débat, il ressort que cela ne sera pas forcément possible pour les petites dépenses et plusieurs membres du CD craignent que cela freine le fonctionnement de la ligue. L'idéal serait d'avoir une comptabilité analytique avec un budget prévisionnel précis.

Luis va étudier la question et essayer d'élaborer une solution adaptée avant l'Assemblée Générale.

A noter : l'exercice comptable correspond à une année scolaire et il est clôturé le 31 août.

Question supplémentaire de Dominique CYRILLE : comment gérer les prestataires qui ne peuvent pas fournir de factures (exemple les animateurs du pôle espoir qui ne sont pas auto-entrepreneurs) ?

Réponse de Luis : il faut pouvoir rattacher la dépense à un évènement. Demander une attestation à l'animateur qui a reçu de l'argent de la ligue pour cette prestation. Si le paiement est effectué par virement, pas besoin de demander une attestation au bénéficiaire car son nom apparaît sur le relevé bancaire. En cas de paiement par chèque, il faut bien identifier les talons.

Stéphane INCARDONA ajoute qu'il est autorisé de payer quelqu'un sans facture, à condition de le nommer « indemnité forfaitaire » qui comprend les heures d'intervention, le déplacement, etc. (max 8000€ dans l'année). Pas de salaire ni de taux horaire. La personne fait un reçu contre indemnité forfaitaire (obligatoire si paiement en espèces).

## 6. Elaboration d'une politique des investissements de la ligue

Point reporté au prochain CD

## 7. Création de clubs

3 créations de clubs en cours en Gironde : Saint-Macaire en septembre 2021, en projet à Pessac, Bassens en septembre 2022.

La ligue donne 100€ pour la création d'un club + la part ligue de la licence la 1<sup>ère</sup> année

La FFE donne 150€ d'aide financière + 8 jeux, 4 pendules, 1 échiquier mural, etc.

[http://www.echecs.asso.fr/Actus/8438/Creation\\_de\\_club\\_2020.pdf](http://www.echecs.asso.fr/Actus/8438/Creation_de_club_2020.pdf) (voir annexe I)

## 8. Questions diverses

- Règlement Intérieur

Après étude minutieuse, Ludovic PERCHE fait remarquer que notre règlement intérieur n'est pas correctement

appliqué actuellement, notamment en ce qui concerne le DTS (Directeur Technique par Secteur) et la commission régionale de l'arbitrage.

Vérifier si c'est statutaire.

Il nous manque aussi un responsable des jeunes AQU et un responsable scolaire AQU.

(Proposer à Cédric Jauréguiberry et Julien Favarel).

Pour bien faire, il faudra préparer un tableau exhaustif de tous les postes de la ligue, et lancer un appel à candidature formel pour les postes vacants.

Actuellement, Siméon gère jeunes et scolaires pour le limousin, Nadège est responsable jeunes PCH, Ketsia se propose comme responsable scolaires PCH.

Mission du responsable scolaire : prendre contact avec chefs d'établissement et organiser un réseau de correspondants départementaux.

Ludovic demande des explications sur le règlement financier point 4.2 partage 50/50 avec CDJE pour l'organisation des championnats ZID. Comment ça fonctionne en réalité ?

Un club s'occupe de l'organisation technique, la ligue avance les frais. L'année dernière, aucune participation n'a été demandée aux CDJE car ils n'avaient pas été consultés avant l'organisation. Mais il est normal que les CDJE participent financièrement depuis qu'ils touchent la moitié de la part ligue.

Tristan ROSELLE propose de faire une estimation des coûts sur la base des frais engagés cette année et de prévenir les CDJE à l'avance de ce que ça leur coûtera l'année suivante (au prorata du nombre de jeunes licenciés).

Demander aux CDJE de le mettre à l'ordre du jour de leur prochain CD

Il faudra également faire un appel à candidature à l'avance pour trouver un club ou CDJE organisateur des championnats ZID en mars 2022.

## **Décisions prises :**

- préparer un tableau exhaustif de tous les postes de la ligue (et vérifier s'ils sont statutaires)
- lancer des appels à candidature formels pour les postes vacants
- Ketsia LJUTOVAC est nommée responsable des scolaires pour le PCH
- ne pas appliquer le partage des frais 50/50 avec les CDJE sur les championnats ZID jeunes d'août 2021
- faire une estimation des coûts pour les sélections jeunes
- mettre à jour le point 4.2 du règlement financier comme suit : *la ligue prend en charge les frais d'homologations, de tables, chaises, ménage*
- préparer un appel à candidatures pour les championnats ZID jeunes de mars 2022

## **Adopté à l'unanimité**

- Date limite d'inscription en N4 et Régionale

La première ronde est fixée au 17 octobre.

Les inscriptions doivent être terminées au moins un mois avant.

La date limite est exceptionnellement fixée au vendredi 17 septembre pour laisser le temps aux clubs de constituer leurs équipes en fonction des licenciés.

## **Adopté à l'unanimité**

- Championnat en ligne par équipes sur Lichess

Préparer un classement complet, Tristan s'en occupe

- Mise à jour du site internet de la Ligue

Prévoir une remise à jour complète pour la rentrée de septembre (notamment calendriers, CR, championnats ZID jeunes)

- Achat des 11 kakémonos de Jacques Eychennes

Plusieurs thèmes pour ces kakémonos (Déplacement des pièces, handicap, féminines, histoire, etc)

Prix : 30€ pièce, 330€ le lot

Format roulé : 80cm de large sur 15 cm de diamètre + support métal

Idéalement, il faudrait un lot pour chaque ZID pour les championnats ZID jeunes d'août 2021

Décision prise :

Achat de 3 lots 330€ x 3 = 990€ sur le budget 2020-2021 car il reste des crédits non dépensés.

## **Adopté avec 2 abstentions**

(car le stockage n'a pas été étudié à l'avance et que cette ligne n'apparaissait pas clairement au budget)

## Prochaines réunions du CD

- Jeudi 9 juillet à 20h15

Objectifs :

- Valider les noms des arbitres et le règlement pour les championnats ZID jeunes
- Faire le point sur les besoins en DIFFE DAFPE et arbitrage

- Samedi 25/09

CD le matin à 10H

AG de la Ligue à 14H

Fin de la réunion : 00h10

Tristan ROSELLE  
Président



Nadège LOUASSIER  
Secrétaire

